

L'Inspectrice d'Académie  
Directrice des services départementaux  
de l'Education Nationale de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
des communes disposant d'une école publique

Privas, le 29 avril 2010

Division  
de la scolarité

Réf N° ...  
Affaire suivie par :  
Odile Lebrat  
Elisabeth Delsaux

Téléphone  
04 75 66 93 22  
Télécopie  
04 75 66 93 01

Mél :

Ce.ia07-disco@ac-grenoble.fr

Adresse postale  
Place André Malraux  
B.P. 627  
07006 Privas Cedex

**Objet :** droit d'accueil pour les élèves des écoles.

**Références :**

- Loi n°2008-790 du 20 août 2008 publiée au J.O. du 21 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire.
- Circulaire n°2008-111 du 26 août 2008 mise en œuvre de la loi du 20 août 2008.

Madame le Maire,  
Monsieur le Maire,

Par courrier des 5 septembre et 6 novembre 2008, je vous ai informés de la création et de l'organisation du droit d'accueil au profil des élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants, et je vous ai demandé de me transmettre la liste des personnes susceptibles d'assurer ce service d'accueil dans votre commune.

Après un peu plus d'une année de mise en œuvre de ce dispositif, je souhaite actualiser les listes que vous m'avez fournies afin de m'assurer, conformément à l'article 8 de la loi du 20 août 2008 (article L.133-7 du code de l'Education), que les personnes employées ne figurent pas dans le fichier judiciaire national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

A cette fin, je vous prie de bien vouloir me communiquer les nom, prénom, date et lieu de naissance des personnels employés en précisant également leur fonction et s'ils sont ou non fonctionnaires territoriaux.

Ces personnels auront été informés par vous-même au préalable de ce contrôle ainsi que de la possibilité de communication de la liste aux représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Afin de faciliter la transmission de ces informations, vous trouverez ci-joint un modèle de tableau à utiliser.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire dont ils disposeraient.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

  
Jeannie HODIN

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
 COMMUNE DE : .....

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI N°2008-790 DU 20 AOUT 2008  
 INSTITUANT UN DROIT D'ACCUEIL POUR LES ELEVES DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

LISTE DES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ASSURER LE SERVICE D'ACCUEIL

CIVILITE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	FONCTION (PRECISER SI FONCTIONNAIRE TERRITORIAL)

Fait à .....  
 Le .....  
 Le Maire de la commune de .....  
 Signature